

REVUE DE QUARTIER

LA GENETAIS

EDITO DU MAIRE

De nombreux projets sont en cours dans les différents quartiers de la ville. Afin de vous tenir au courant de leurs avancées, vous trouverez dans ce bulletin, à période régulière, les principales informations vous concernant. Si vous souhaitez vous aussi faire des propositions, n'hésitez pas à vous inscrire dans votre comité de quartier.



Alexandre Gennaro
Maire de La Ravoire



PRAIRIE FLEURIE

BIODIVERSITÉ

Les habitants du quartier de la Genetais et du Vallon Fleuri ont souhaité développer un projet en phase avec la nature. Pour cela, ils ont fait appel à l'association "colocaterre" qui les a accompagnés dans l'installation de nichoirs pour oiseaux et dans la mise en place d'une prairie fleurie. Cette dernière a été réalisée par les services techniques en début d'année 2021 dans le cadre d'une gestion différenciée des espaces verts.



PANNEAU 30

SIGNALISATION

Deux panneaux "zone 30" sont situés à l'entrée et à la sortie de la rue Richelieu afin d'informer les usagers y circulant que la vitesse maximale est abaissée à 30 km/h sur l'ensemble de la rue et ses artères. La rue de la Genetais est donc concernée d'office mais la mairie va apposer prochainement un marquage de peinture au sol comprenant la mention "zone 30" à l'entrée de la rue de la Genetais pour rappeler cette limitation de vitesse. Un rappel sera fait aux parents d'élèves des lycéens pour qu'ils utilisent les parkings prévus à leur attention et qu'ils respectent la vitesse dans cette zone.



RADAR

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2018, la commune a mis en place un radar pédagogique rue de la Genetais, au niveau du premier croisement. Ce radar a mesuré pendant une semaine la vitesse de 1700 véhicules roulant à une vitesse moyenne de 30 km/h. On note que 85% des véhicules sont passés à moins de 34 km/h. En mai 2022, ce radar a de nouveau été installé un peu plus loin dans la rue à l'endroit où les véhicules seraient susceptibles de rouler le plus vite. Ce radar a mesuré la vitesse de 512 véhicules en une semaine dont la vitesse moyenne a été évaluée à 30 km/h. Ces mesures font apparaître que la rue de la Genetais est peu fréquentée et que le respect de la vitesse moyenne est fortement respecté. Il y a néanmoins quelques véhicules qui sont verbalisables à cause d'une vitesse dépassant la vitesse autorisée. Moins de 2% des véhicules ont dépassé la vitesse de 45 km/h, soit 9 véhicules en une semaine.

Vos référents

- **Morvarid Vincent**
Élue au Comité de Quartier
- **Romain Roudet**
Habitant référent de quartier

Envie de faire vivre votre quartier ? Rejoignez le comité !
Contactez-nous par mail
comitedequartier@laravoire.com
ou téléphone 04 79 71 07 40

Date du prochain comité de quartier
La Genetais / Vallon Fleuri
Lundi 3 octobre à 18h30